

[Accueil](#) > [Finistère](#) > [Poullan-sur-Mer](#)

Tentative de parricide à Poullan-sur-Mer : dans le box, un



L'édition numérique du
21 juillet 2026

Le Télégramme

[A la Une](#)[Bretagne](#)[Communes](#)[Festivals](#)[Sports](#)[Décode](#)[Économie](#)[Tourisme](#)[Culture et Loisirs](#)[Services](#)[Ajouter Le Télégramme à vos sources préférées](#)

Depuis lundi, un homme de 26 ans comparaît pour avoir tenté de tuer son père à Poullan-sur-Mer (29), en 2022. À la barre, les témoignages brossent le portrait d'un homme torturé par le harcèlement et la violence de son père.



Me Yann Le Roux est l'avocat de Vincent Briand. (Le Télégramme/Victor Bolzer)

Sa voix est posée, son propos réfléchi. Devant la cour d'assises du Finistère, Vincent Briand revient sans gêne, et avec un recul étonnant, sur cette matinée du 1er août 2022, au cours de laquelle il a tenté de tuer son père en lui tirant dessus, à bout portant. Des faits qu'il a reconnus dès le début de son procès, entamé lundi 17 mars.

« Un climat de terreur » instauré par son père

Né à Tamatave (Madagascar), d'une mère malgache et d'un père français, Vincent Briand débarque en Bretagne à 10 ou 11 ans. Très vite, il subit les remarques racistes et le harcèlement de ses camarades de classe. « C'est

remarques racistes et le harcèlement de ses camarades de classe. « C'est aller crescendo. L'erreur que j'ai faite, c'est que je ne me suis jamais défendu », a-t-il indiqué devant la cour d'assises, ce mardi matin, parlant d'un « climat invivable ».

À ce harcèlement scolaire, s'ajoute la violence de son père. Verbale souvent, physique parfois. Une violence unanimement confirmée par les témoignages successifs à la barre, les personnes interrogées étant souvent elles-mêmes victimes des gifles et humiliations de cet homme. « On nous a décrit un climat de terreur instauré par le père dans la famille », relatait un gendarme chargé de l'enquête, à la barre, lundi, dans la matinée.

À voir aussi : Harcèlement scolaire: ce père excédé intervient de lui-même

En 2013, la gendarmerie est, d'ailleurs, alertée après des coups de courroie de cyclomoteur portés à l'encontre de l'accusé. Des faits que le père de famille avait reconnus, sans toutefois que cela ne donne lieu à une condamnation.

À lire sur le sujet

[« Je me suis dit qu'il était immortel » : un jeune homme devant les assises pour une tentative de parricide à Poullan-sur-Mer](#)

Un état dépressif

Au lycée, la dépression ronge l'adolescent. Pensant soulager son mal-être, il s'essaye aux drogues et tombe dans un engrenage qui lui vaudra une exclusion pour consommation et trafic de stupéfiants au sein de son établissement. « Il évoque un état dépressif apparu à l'adolescence, alimenté par le sentiment d'avoir déçu son père depuis toujours », relatait le docteur Chanoine, la psychiatre l'ayant suivie en détention, devant la cour, ce mardi, parlant d'un « sentiment de grande dévalorisation » et d'une « faible estime de lui-même ».

À ces stupéfiants, s'ajoute, pour soulager des douleurs aux cervicales, la prise quotidienne de tramadol dont il dépasse les doses prescrites. Puis, plus tard, celle d'anxiolytiques et d'antidépresseurs. Un terrain fertile aux pensées psychotiques et aux comportements violents.

« Il est responsable »

Peu avant le drame, un premier incident alerte ses proches. Pendant qu'un ami cuisine et sans que les causes ne soient très claires, Vincent Briand lui assène un coup d'haltère derrière la tête, lui fracturant le crâne. « J'aurais dû porter plainte. Cela aurait évité à son père d'être blessé », regrettait cet ami devant la cour d'assises.

Quelques jours plus tard, le 1er août 2022, c'est à la vue de photos de ses petites sœurs dans un album, qu'il imagine son père capable de pensées incestueuses à leur encontre et décide de lui tirer dessus. « Il peut être pris dans un délire psychotique et ne plus faire la différence entre ses suspicions et ce qu'il a vraiment vécu », résumait, lundi après-midi, la psychologue l'ayant rencontré en prison.

Aujourd'hui en Bretagne

Du lundi au vendredi à 19h, les faits marquants du jour en Bretagne

yannn29@hotmail.fr

S'inscrire

[Nos autres newsletters](#)

Par ailleurs, devant la cour d'assises, le docteur Chanoine a évoqué, ce mardi, une « perte de contrôle totale de lui-même » au moment de tirer sur son père et une « grande culpabilité » ressentie par l'accusé à propos de ses actes. « Il est responsable de son acte. Mais c'est quelque chose qu'il ne reproduira pas », assurait sa mère, lors du premier jour d'audience, lundi. Le verdict est attendu, ce mardi, en fin de journée.

Notre sélection pour vous

[Abonnés « Je me suis dit qu'il était immortel » : un jeune homme devant les assises pour une tentative de parricide à Poullan-sur-Mer](#)

[Abonnés « Malgré cette histoire, je l'aime » : sept ans de prison pour ce fils qui avait tenté de tuer son père à Poullan-sur-Mer](#)

[Des parents jugés pour le décès de leur nourrisson à Brest lors de la prochaine session d'assises du Finistère](#)

Poullan-sur-Mer

Bretagne

Finistère

Douarnenez

Actualités

#Faits divers

#Assises

#Tribunal de Quimper

#Justice

← Tentative de parricide à Poullan-sur-Mer : dans le box, un accusé marqué par la violence de son père

Application Le Télégramme

Vous aimez la Bretagne ? Vous allez adorer l'application du Télégramme. Profitez d'une expérience de lecture personnalisée et d'un accès rapide à l'actualité de votre commune.